

DEMANDE DE REMISE DE DIPLOME A L'ETRANGER

Je soussigné(e)

Né(e) le : A :

Adresse complète dans le pays de résidence :

.....

.....

Tél : E-mail :

Demande à pouvoir retirer mon diplôme national de doctorat auprès d'une représentation française (ambassade, consulat) dans mon pays de résidence dont je précise l'adresse ci-après :

Ville : Pays :

Adresse :

.....

Contact au sein de la représentation française (en général attaché culturel ou ACU)

Nom et prénom :

Tél : E-mail :

Pour valoir ce que de droit.

Fait àle.....

Signature du docteur ou de la docteure :

PIECES A PRESENTER OBLIGATOIREMENT

Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité du titulaire du diplôme (seront considérés comme pièce d'identité : la carte nationale d'identité ; le passeport ; le permis de conduire)

Copie d'un document établissant votre situation de résident à l'étranger et indiquant votre adresse (contrat de location d'un logement, facture d'électricité à cette adresse et au nom du docteur ou de la docteure...),

Demande de remise de diplôme dans un consulat ou une ambassade de France à l'étranger, datée et signée.

ATTENTION sans ces pièces, aucun diplôme ne sera délivré